



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

24 juillet 2020

Finance durable : les progrès réalisés et les éléments à compléter : le point de vue du régulateur

A l'occasion de la consultation de la Commission européenne sur la stratégie renouvelée pour la finance durable, l'AMF fait le bilan des changements réglementaires et des observations des derniers mois. Elle détaille un certain nombre de propositions pour mettre en place et compléter un cadre réglementaire et de supervision efficace pour la finance durable. Les propositions se concentrent sur les produits d'investissement durable d'une part, et le reporting et les notations ESG des entreprises d'autre part.

 Télécharger le contenu

Mots clés

EVOLUTION RÉGLEMENTATION

EUROPE & INTERNATIONAL

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



PRISE DE PAROLE

FINANCE DURABLE

08 juin 2022

Discours de Robert
Ophèle, président de
l'AMF - Colloque du
Conseil scientifique de
l'AMF : " Reportings
extra-financiers en
Europe " - Mercredi 8
juin 2022



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son
appel à la mise en
place d'une
réglementation des
fournisseurs de
données, notations et
services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02